

Association Hoshikaze 2250
Assemblée Générale 2012
10/03/2012
Ordre du Jour

Ordre du Jour de la journée

- 14h00 Accueil et inscription des participants
- 14h30 AG formelle avec vote des résolutions
- 15h30 Renouvellement des membres pour 2011 et remise des cartes de membres
- 16h Discussion libre
- 17h Clôture de la journée

Propositions de sujets de discussion libre

- Détermination des actions prioritaires pour la période 2011-2012,
- Edition du 4^{ème} recueil de nouvelles : en cours, déterminer le 1^{er} tirage,
- Rédaction du JdR Chaosium : en cours, à planifier sur 2 ans,
- Organisation de campagnes avec des clubs : à organiser,
- Développement du jeu de plateau : à décider,
- Calendrier des Conventions : à établir un prévisionnel.

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale

1/ Election du bureau d'AG

Président, Secrétaire, Scrutateurs

Vote : Pour/Contre chaque candidature

2/ Approbation du bilan moral et financier de l'année 2010

Bilan Moral disponible au téléchargement sur le site

Bilan Financier disponible au téléchargement sur le site

Vote : Pour/Contre l'approbation de chaque bilan

3/ Election des membres du bureau de l'Association

Président, Trésorier, Secrétaire

Vote : Pour/Contre chaque candidature

4/ Fixation de la cotisation annuelle

L'Assemblée Générale décide de fixer la cotisation annuelle définie dans l'Article 4 des Statuts à une valeur annuelle de 15€. Cette cotisation sera valable pour une année calendaire et devra être renouvelée chaque année pour continuer à bénéficier de la qualité de membre.

Vote : Pour/Contre

5/ Détermination des contrats d'édition et de licence Hoshikaze 2250

L'Assemblée Générale décide de continuer l'étude lancée en 2011 sur les statuts et les contrats devant lier l'Association aux auteurs qu'elle publie et de l'étendre aux contrats à passer avec d'éventuels éditeurs à qui elle octroierait la licence de l'univers Hoshikaze 2250. Le résultat de cette étude sera une proposition comprenant deux contrats d'édition et un contrat de licence. Cette proposition sera présentée aux voix lors de l'Assemblée Générale 2013.

Vote : Pour/Contre